

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil municipal d'Issoudun, tenue le **13 novembre 2017** à 20 heures à la salle du conseil située au 268, rue Principale à Issoudun.

Sont présents :   Monsieur Marco Julien, conseiller no 1  
                          Monsieur René Bergeron, conseiller no 2  
                          Monsieur Bertrand Le Grand, conseiller no 3  
                          Monsieur Gaston L'Heureux, conseiller no 4  
                          Monsieur Fernand Brousseau, conseiller no 5  
                          Monsieur Jean-François Messier, conseiller no 6

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présente, madame Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité.

Douze (12) personnes sont présentes.

## **1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE**

Madame la mairesse ouvre la séance et souhaite la bienvenue. Elle mentionne que le nouveau conseil a été élu par la population et par conséquent tous travailleront ensemble pour le développement de la municipalité.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **RÉSOLUTION 2017-11-213**

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017
4. Nomination aux comités de travail
5. Présentation et adoption des comptes payés du mois d'octobre 2017
6. Lettre Comité de vigilance hydrocarbures MRC de Lotbinière
7. Médaille du Lieutenant-gouverneur
8. Entente pour abat-poussière (2018)
9. Demande de don – Domaine Joly-de-Lotbinière
10. Demande d'aide financière – Fabrique de St-Flavien
11. Demande de don - Saint-Vincent-de-Paul
12. Demande de don - Maison Annick
13. Adhésion FQM (2018)
14. Formation obligatoire pour les élus
15. Facture travaux coin Principale / Guérard
16. Avis de motion – Adoption du Règlement décrétant l'imposition des taxes foncières et la tarification des services municipaux pour l'année 2018 (2017-07)
17. Droit de passage - motoneige
18. Droit de passage – véhicules hors route
19. Zamboni ou autre
20. Formation en secourisme (coordonnatrice administrative)
21. Embauche – Surveillance de la patinoire
22. Divers
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017

#### RÉSOLUTION 2017-11-214

Il est proposé par monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 avec dispense de lecture.

### 4. NOMINATION AUX COMITÉS DE TRAVAIL

En ce début de mandat, tous les postes aux comités de travail sont à pourvoir. Certains doivent l'être dès maintenant.

#### RÉSOLUTION 2017-11-215

Monsieur Marco Julien propose monsieur Jean-François Messier à titre de maire suppléant.

Monsieur René Bergeron propose messieurs Marco Julien et Bertrand Le Grand au Service de collecte des déchets et de la récupération.

Monsieur Marco Julien propose messieurs Fernand Brousseau et Gaston L'Heureux au Service d'incendie.

Tous acceptent. Il est résolu à l'unanimité des membres présents de nommer chacun au comité tel que mentionné ci-haut.

### 5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2017

#### RÉSOLUTION 2017-11-216

Il est proposé par monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les comptes payés d'octobre 2017 mentionnés au tableau suivant.

NO RÉF.	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	PAIEMENT
CPF1700460	TRANSPORTEURS EN VRAC	RANG 5	8 730,00 \$
CPF1700463	VIDÉOTRON S.E.N.C.	ACCÈS LIGNE	32,66 \$
CPF1700474	DILICONTRACTO INC	TRAVAUX CONTRAT 5E RANG	29 814,85 \$
CPF1700477	ADT CANADA	SYSTÈME ALARME	49,32 \$
CPF1700478	VIDÉOTRON S.E.N.C.	INTERNET, TÉLÉPHONIE	161,56 \$
CPF1700479	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	90,46 \$
CPF1700480	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE, DIESEL	113,86 \$
CPF1700481	SERVICES DE CARTES DESJA	PRODUITS NETTOYAGE	30,73 \$
CPF1700482	SERVICES DE CARTES DESJA	PRODUITS NETTOYAGE	14,21 \$
CPF1700483	SERVICES DE CARTES DESJA	ESSENCE	89,91 \$
CPF1700484	SERVICES DE CARTES DESJA	BAC RANGEMENT	8,03 \$
CPF1700485	SERVICES DE CARTES DESJA	POSTE ISSOUDUNOIS	66,31 \$
CPF1700486	SÉCURITÉ PUBLIQUE QUÉBEC	2E VERSEMENT - SÛRETÉ QC	42 160,00 \$
CPF1700487	SERVICE DE RÉCUPÉRATION	QUOTE-PART RÉCUP	1 361,58 \$
CPF1700488	SERVICE VIDANGES COMM	QUOTE-PART POUBELLES	1 424,18 \$
CPF1700489	SERVICE INCENDIE EN COMM	QUOTE-PART INCENDIE COMM	3 624,00 \$
CPF1700490	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART DÉVELOP.	3 918,90 \$
CPF1700491	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ADMIN GÉN	5 425,45 \$
CPF1700492	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT	1 944,96 \$
CPF1700493	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ÉVALUATION	2 010,43 \$
CPF1700494	FOURNITURE BUREAU DENIS	PAPETERIE, ENCRE	192,98 \$
CPF1700495	CIM	INSTAL RÉSEAU, SOUTIEN 2E ORDI	334,86 \$

CPF1700496	IMPRESSIONNE-MOI	IMPRESSION ISSOUDUNOIS	64,39 \$
CPF1700497	FONDS D'INFORMATION SUR	AVIS DE MUTATION	8,00 \$
CPF1700498	SYLVIE LEMAY	ISSOUDUNOIS	12,22 \$
CPF1700499	LUCIE BEAUDOIN	REPAS-FORMATION	15,80 \$
CPF1700500	LUCIE BEAUDOIN	CLÉS USB - ÉLECTIONS	22,95 \$
CPF1700501	LUCIE BEAUDOIN	DÉPLAC.-COLLOQUE, FORMATION	31,49 \$
CPF1700502	ANDRÉ CROTEAU	TERRAIN BALLE, ESTRADE	170,16 \$
CPF1700503	PLACIDE MARTINEAU INC.	FLUORESCENT, PEINTURE	58,56 \$
CPF1700504	PLACIDE MARTINEAU INC.	FLUORESCENTS	247,72 \$
CPF1700505	EXCAVATION R.LEMAY	DÉBROUSSAILLAGE	1 931,58 \$
CPF1700506	QUINCAILLERIE MAURICE HA	ASPHALTE	466,84 \$
CPF1700507	QUINCAILLERIE MAURICE HA	FLUORESCENT	10,33 \$
CPF1700508	ROGER GRENIER INC	TOILETTE GRANDE SALLE	4,93 \$
CPF1700509	ROGER GRENIER INC	BALCON SUD - TEINTURE	59,52 \$
CPF1700510	ROGER GRENIER INC	LIGNAGE STATIONNEMENT	8,26 \$
CPF1700511	SERVICE INCENDIE EN COMM	284, PRINCIPALE (FUMÉE POÊLE)	1 158,30 \$
CPF1700512	MARIE MERCIER	INAUGURATION BIBLIO	3,80 \$
CPF1700513	MARIE MERCIER	INAUGURATION BIBLIO	23,97 \$
CPF1700514	MARIE MERCIER	INAUGURATION BIBLIO	12,71 \$
CPF1700515	SYLVIE GOUDREAU	INAUGURATION BIBLIO	2,88 \$
CPF1700516	SYLVIE GOUDREAU	POSTE INAUGURATION BIBLIO	68,62 \$
CPF1700517	SYLVIE GOUDREAU	DÉPLIANT INAUGURATION BIBLIO	36,76 \$
CPF1700518	SYLVIE GOUDREAU	INAUGURATION BIBLIO	5,44 \$
CPF1700519	SYLVIE GOUDREAU	INAUGURATION BIBLIO	35,07 \$
CPF1700520	SYLVIE GOUDREAU	INAUGURATION BIBLIO	33,41 \$
CPF1700521	SYLVIE GOUDREAU	INAUGURATION BIBLIO	47,05 \$
CPF1700522	SYLVIE GOUDREAU	LIVRE - ORIGINE	27,52 \$
CPF1700523	CLD DE LOTBINIÈRE	SOUPER GENS AFFAIRES 2017	120,00 \$
CPF1700524	TREMBLAY BOIS MIGNAULT	RÉFÉRENDUM	273,36 \$
CPF1700525	TREMBLAY BOIS MIGNAULT	SERVICE 1ÈRE LIGNE (2 DE 2)	636,16 \$
CPF1700526	FOURNITURE BUREAU DENIS	CLAVIER, SOURIS, ENV ÉLECTION	149,67 \$
CPF1700527	FOURNITURE BUREAU DENIS	ÉLECTION: ÉTIQUETTE, PAPIER	126,34 \$
CPF1700528	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	280,88 \$
CPF1700529	VIDÉOTRON S.E.N.C.	INTERNET, TÉLÉPHONIE, SANS-FIL	103,90 \$
CPF1700530	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSES EAUX USÉES	173,61 \$
CPF1700531	9053-0130 QUEBEC INC.	CLASSEUR ANI-FEU	1 954,58 \$
CPF1700532	MELIOR MEDIA	AVIS PUBLIC -3E AN RÔLE	342,62 \$
CPF1700533	FOURNITURE BUREAU DENIS	PAPETERIE ÉLECTIONS	104,60 \$
CPF1700534	FOURNITURE BUREAU DENIS	PAPETERIE	74,65 \$
CPF1700535	IMPRIMERIE STE-CROIX	BOÎTES POUR DÉPOUILLEMENT	40,24 \$
CPF1700537	SYLVIE GOUDREAU	CLÉS POUR CADENAS S-S	7,76 \$
CPF1700538	SYLVIE GOUDREAU	DIVERS BIBLIO	10,10 \$
CPF1700539	SYLVIE GOUDREAU	PHOTOCOPIES COULEUR	14,50 \$
		<b>SOUS-TOTAL:</b>	<b>110 580,49 \$</b>
		<b>RÉMUNÉRATION:</b>	<b>9 590,90 \$</b>
		<b>TOTAL:</b>	<b>120 171,39 \$</b>

## 6. LETTRE COMITÉ DE VIGILANCE HYDROCARBURES MRC DE LOTBINIÈRE

Cette lettre est déposée à titre d'information. Le conseil en prend acte.

## **7. MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR**

### **RÉSOLUTION 2017-11-217**

ATTENDU QUE le Lieutenant-Gouverneur du Québec remet une médaille à des Québécoises et Québécois en reconnaissance de leur engagement;

ATTENDU QUE l'honorable J. Michel Doyon désire souligner l'excellence du travail bénévole des aînés;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite faire appel à la population;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de faire paraître les informations dans le prochain Issoudunois et de demander à la responsable de la bibliothèque si elle souhaite nommer quelqu'un.

## **8. ENTENTE POUR ABAT-POUSSIÈRE (2018)**

### **RÉSOLUTION 2017-11-218**

ATTENDU QUE Les entreprises Bourget offre l'abat-poussière au même tarif que les années passées;

ATTENDU QUE le conseil préfère connaître les prix d'au moins une autre entreprise;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à l'inspecteur municipal d'aller en soumission pour l'abat-poussière.

## **9. DEMANDE DE DON – DOMAINE JOLY-DE-LOTBINIÈRE**

### **RÉSOLUTION 2017-11-219**

ATTENDU QUE le Domaine Joly-De-Lotbinière a fait une demande de don auprès de la Municipalité;

ATTENDU QUE le Domaine Joly-De-Lotbinière est un lieu d'histoire, de découvertes et d'émotions et contribue au rayonnement de la MRC de Lotbinière;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents de donner 50 \$ au Domaine Joly-De-Lotbinière.

## **10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FABRIQUE DE ST-FLAVIEN**

### **RÉSOLUTION 2017-11-220**

ATTENDU QUE la Fabrique de St-Flavien sollicite une aide financière afin de rénover le presbytère;

ATTENDU QUE la politique de la municipalité est de maintenir sa neutralité religieuse;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gaston L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres présents de ne pas donner suite à cette demande.

**11. DEMANDE DE DON - SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

**RÉSOLUTION 2017-11-221**

ATTENDU QUE la Conférence St-Flavien (St-Vincent-de-Paul) sollicite un soutien financier;

ATTENDU QUE cet organisme vient en aide aux plus démunis de notre territoire;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents de soutenir financièrement la Conférence St-Flavien pour un montant de 50 \$.

**12. DEMANDE DE DON – MAISON ANNICK**

**RÉSOLUTION 2017-11-222**

ATTENDU QUE la Maison Annick vient en aide aux jeunes;

ATTENDU QUE le soutien fourni par la Maison Annick permet à des jeunes de poursuivre leurs études et d'obtenir leur diplôme;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu unanimement de faire un don de 50 \$ à la Maison Annick pour les soutenir dans leur mission.

**13. ADHÉSION FQM (2018)**

**RÉSOLUTION 2017-11-223**

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) représente bien les municipalités de plus petite dimension;

ATTENDU QUE la FQM travaille à fournir des services adaptés aux municipalités;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu unanimement d'adhérer à la FQM pour l'année 2018 au montant de 1 152,61 \$ toutes taxes incluses.

**14. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES ÉLUS**

**RÉSOLUTION 2017-11-224**

ATTENDU QUE trois (3) nouveaux conseillers ont été élus;

ATTENDU QUE la formation en comportement éthique est obligatoire pour tous les nouveaux élus;

ATTENDU QU'une formation est offerte par la FQM à St-Agapit en décembre;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser messieurs René Bergeron, Gaston L'Heureux et Jean-François Messier à suivre la formation en comportement éthique et payer tous les frais associés au tarif prévu par règlement.

#### **15. FACTURE TRAVAUX COIN PRINCIPALE / GUÉRARD**

##### **RÉSOLUTION 2017-11-225**

ATTENDU QUE monsieur Normand Charest a fait quelques travaux d'aménagement (plantation d'arbustes) à la station de pompage, travaux qui étaient planifiés mais pour lesquels monsieur Charest a travaillé sans autorisation préalable;

ATTENDU QUE monsieur Charest présente une facture pour ces travaux;

ATTENDU QUE le montant demandé est somme toute raisonnable;

ATTENDU QUE le conseil profite de l'occasion pour rappeler à tous que des autorisations préalables sont requises avant d'entreprendre quelques dépenses que ce soit aux frais de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale à payer la facture au montant de 100\$.

#### **16. AVIS DE MOTION – ADOPTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES ET LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018 (2017-07)**

##### **RÉSOLUTION 2017-10-226**

**Avis de motion** est donné par monsieur Bertrand Le Grand que lors d'une prochaine séance du conseil, le **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES ET LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018 (2017-07)** sera adopté.

Le projet de règlement sera présenté à une prochaine séance.

#### **16. DROIT DE PASSAGE - MOTONEIGES**

##### **RÉSOLUTION 2017-11-227**

ATTENDU QUE le Relais des Plaines a fermé ses portes;

ATTENDU QUE les motoneiges passaient par là pour traverser la route;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour eux de poursuivre sur la route des Plaines sur une distance approximative de 700 pieds pour accéder à la traverse;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les motoneigistes à circuler sur l'accotement de la route des Plaines afin de rejoindre la traverse et ce sur une distance approximative de 700 pieds, le tout, à leurs risques et périls.

## **17. DROIT DE PASSAGE – VÉHICULES HORS ROUTE**

### **RÉSOLUTION 2017-11-228**

ATTENDU QUE le garage pour l'entretien des véhicules hors route est situé sur la rue Principale;

ATTENDU QUE le sentier passe par la route des Baron;

ATTENDU QUE pour accéder au garage, les véhicules hors route doivent passer sur la rue Principale sur une distance approximative de 250 mètres;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser les véhicules hors route à circuler sur la rue Principale pour accéder au garage en cas de besoin à leurs risques et périls;
- d'installer, à leur frais, la signalisation nécessaire afin de respecter le code de la sécurité routière;
- d'aviser le Club qu'ils doivent également obtenir l'autorisation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports puisque le passage emprunte une intersection commune.

## **18. ZAMBONI OU AUTRE**

### **RÉSOLUTION 2017-11-229**

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal confirme que la zamboni a été vendue;

ATTENDU QU'il faut un équipement pour entretenir la patinoire et l'anneau de glace;

ATTENDU QUE différentes possibilités sont envisageables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à l'inspecteur municipal de faire faire des soumissions pour un genre de remorque s'attachant au tracteur et des vérifications seront faites pour se procurer l'équipement de monsieur Charest ou le louer de nouveau.

## **19. FORMATION EN SECOURISME (COORDONNATRICE ADMINISTRATIVE)**

#### **RÉSOLUTION 2017-11-230**

ATTENDU QU'il est opportun que la coordonnatrice administrative suive une formation en matière de secourisme;

ATTENDU QUE la formation de la coordonnatrice administrative est entièrement payée par la CNESST;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la coordonnatrice administrative à suivre la formation aux dates qui lui conviennent et de rembourser les frais de repas et de déplacement.

#### **20. EMBAUCHE – SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE**

##### **RÉSOLUTION 2017-11-231**

ATTENDU QUE la saison hivernale approche et que la municipalité nécessite les services de surveillance de la patinoire;

ATTENU QU'une seule offre a été déposée à la municipalité;

ATTENDU QUE l'offre est faite par deux (2) résidents qui souhaitent s'impliquer dans la communauté;

ATTENDU QUE l'un des deux souhaite offrir des collations et breuvages chauds aux patineurs;

ATTENDU QUE la directrice générale devra vérifier la faisabilité d'offrir des collations faites sur place;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier d'embaucher messieurs Luc Dubois et Dominique Polo sur une base horaire de 11,75 \$ dont les heures seront partagées entre eux et les deux recevront une paie en conséquence.

#### **21. DIVERS**

Aucun point.

#### **22. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été tenue.

#### **23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **RÉSOLUTION 2017-11-232**

Il est proposé par monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 21h10.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Je, Lucie Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la municipalité.

---

---

Annie Thériault, mairesse

Lucie Beaudoin, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

